



Gouvernement du Gabon

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

INITIATIVE ART GOLD GABON

Titre du Projet

**Appui aux Réseaux Territoriaux pour la Gouvernance Locale et le Développement (ART GOLD)
dans les Provinces de l'Estuaire, du Haut Ogooué et de l'Ogooué Maritime**

Résumé du programme

Le programme ART GOLD s'inscrit dans le cadre de l'Initiative ART International née d'une collaboration entre UNESCO, PNUD, UNIFEM et UNOPS et visant à donner un appui aux gouvernements nationaux dans leurs politiques de soutien au développement local internationalisé à travers la promotion de la coopération décentralisée tant au niveau institutionnel, thématique que technologique. Il part du principe que les OMD sont étroitement liés entre eux et ne peuvent être mieux atteints qu'à travers une approche intersectorielle favorisant la participation de toute la population.

Il a pour but essentiel la réduction de la pauvreté à travers la promotion du développement intégré des Provinces, département et villes du Gabon dans les domaines de la planification des politiques, le renforcement de capacités et l'appui au développement local dans les zones d'interventions. Il est basé sur une approche intersectorielle et propose une intervention directe à la fois dans les domaines de la gouvernance locale, du développement de la dynamique communautaire, et de la promotion des activités de développement communautaire intégrées. C'est à la fois un outil de développement et de stabilisation des zones rurales et de renforcement des capacités techniques et financières des communautés mais aussi de plaider pour la prise en compte du Genre dans la planification locale du développement.

Ainsi l'intervention du programme ART GOLD se fera à travers des activités d'analyses et d'identification de besoins, de planification et d'exécution de plans de développement local, de renforcement de capacités des acteurs locaux, d'appui direct dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la culture (entre autres par la réhabilitation, et l'équipement des infrastructures et services sociaux de base), de promotion des économies locales à travers les activités génératrices de revenus sous forme de microprojets.

Un volet important sera accordé au développement du partenariat local, international et surtout entre les agences du SNU ; et à la mobilisation de ressources pour la pérennisation des actions et la promotion de la coopération décentralisée.

Il est prévu en plusieurs phases dont celle-ci et a pour ambition de couvrir toute l'étendue du Gabon. Pour cette première phase, il est prévu pour une durée de 2 ans et interviendra dans 06 Zones et plus précisément dans deux Communes de chacune des Provinces de l'Estuaire, du Haut Ogooué et de l'Ogooué Maritime.

Partie I : Analyse de la situation

Situé en Afrique Centrale, le Gabon est un pays disposant d'une forte potentialité économique reposant sur les nombreuses richesses provenant de ses ressources minières, pétrolières et celles de la forêt. La population y est estimée à 1.547.685 habitants pour une superficie de 267.667 K^m² soit en moyenne une densité de 5,6 habitants au K^m², l'une des plus faibles d'Afrique. C'est ainsi que l'on peut y retrouver des zones totalement inoccupées, les populations se regroupant autour des principaux pôles économiques du pays comme Libreville, Port Gentil et Franceville soit une population urbaine estimée à 84%. Cette situation est à l'origine de véritables problèmes de développement souvent identiques à ceux des pays à faibles revenus tels que : l'insuffisance et la faiblesse des infrastructures socio sanitaires, les inégalités dans la couverture en services de base y compris l'éducation, les problèmes liés à l'environnement, notamment l'habitat, l'accès à l'eau potable, l'assainissement, le manque de main d'œuvre dans le secteur de l'agriculture et la saturation dans les autres secteurs d'où un fort taux de chômage.

Conscient de ces nombreux défis à relever, le gouvernement gabonais s'est engagé, à l'instar d'autres pays en voie de développement, à réaliser les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), à élaborer et mettre en œuvre une stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté, en plus de l'étude prospective 2025 déjà réalisée. Ces documents nationaux de référence mettent clairement en relief les priorités de développement du pays dont les stratégies se fondent essentiellement sur les deux axes suivants : un modèle de démocratie participative et la réduction de la pauvreté de 50% ou plus à l'horizon 2015.

Pour accompagner ces efforts, le Système des Nations Unies, dans le cadre de son appui au pays pour les cinq prochaines années (2007-2011) a retenu quatre domaines dans lesquels devront s'inscrire les interventions des différentes agences pour permettre ainsi au Gabon d'atteindre ses objectifs de développement. Il s'agit de: la réduction de la mortalité maternelle et infantile ; la lutte contre la maladie; la lutte contre la pauvreté et la promotion de la gouvernance. Pour le PNUD, les trois derniers domaines seront retenus conformément à son mandat.

Pour la lutte contre la pauvreté le PNUD propose entre autre, l'élaboration et la mise œuvre d'un projet d'**Appui aux Réseaux Territoriaux pour la Gouvernance Locale et le Développement**, intitulé **ART GOLD**, sous la tutelle du Ministère de la planification. Ce projet a pour but essentiel la réduction de la pauvreté à travers la promotion du développement intégré des Provinces, département et villes du Gabon dans les domaines de la planification des politiques, le renforcement de capacités et l'appui au développement local dans les zones d'interventions.

Toutefois ce programme s'inscrit dans le cadre de l'Initiative ART International née d'une collaboration entre UNESCO, PNUD, UNIFEM et UNOPS et visant à donner un appui aux gouvernements nationaux dans leurs politiques de soutien au développement local internationalisé à travers la promotion de la coopération décentralisée tant au niveau institutionnel, thématique que technologique. L'un des principes de cette initiative ART est de préconiser que les OMD sont étroitement liés entre eux et ne peuvent être mieux atteints qu'à travers une approche intersectorielle favorisant la participation de toute la population et surtout dans le respect des critères liés au Genre.

Prévu en plusieurs phases, le présent programme ART GOLD GABON est élaboré pour couvrir l'ensemble du territoire. La première phase de ce programme se déroulera sur une période initiale de 2 ans et aura dans un premier temps comme cible principal les populations issues des Provinces de l'Ogooué Maritime, du Haut Ogooué et de l'Estuaire. Bien qu'étant considéré comme le tri pole économique du Gabon, le choix de ces zones se justifie d'une part par leur forte concentration démographique, le seuil élevé de pauvreté, l'insuffisance d'infrastructures sociaux de base et le taux élevé de chômage. D'autre part compte tenu de l'approche intersectorielle préconisée, les opportunités de mobilisation de ressources y sont relativement plus faciles en tant que zone de convergence du Système des Nations Unies dans certains domaines d'intervention, mais aussi de nombreux autres bailleurs de fonds. En effet on peut citer le partenariat PNUD/Shell Gabon dans la zone de Gamba, l'intervention de l'UNICEF et de l'UNESCO dans l'Ogooué maritime, et les interventions d'autres partenaires, bilatéraux et multilatéraux.

Ainsi dans chacune de ces Provinces, il sera identifié dans un premier temps à travers un processus participatif deux Communes où interviendra le projet ART GOLD. Les principales activités s'articuleront autour de l'analyse et l'identification des besoins des populations, de la planification et de l'exécution de plans de développement local, du renforcement de capacités des acteurs locaux et institutions du niveau central, et d'appui direct dans les secteurs de la santé, de l'éducation (entre autres par la réhabilitation, et l'équipement des

infrastructure et services sociaux de base), de promotion des économies locales à travers les activités génératrices de revenus sous forme de microprojets (dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'artisanat, de l'écotourisme et du petit commerce).

Partie II : Stratégie

2.1. Approche Stratégique

La stratégie du programme ART GOLD repose sur une approche participative, intégrée et partenariale, dans une perspective de pérennisation des initiatives entreprises. Elle sera basée sur la création des conditions organisationnelles et pratiques de réduction de la pauvreté par le développement du partenariat local à travers la coopération décentralisée, la promotion de la dynamique communautaire, l'intégration de la dimension Genre, le développement et la diffusion de l'innovation. Le processus participatif sera également un des éléments clés suivants de la stratégie :

- La dynamique communautaire : le Programme ART GOLD est basé sur le principe de la dynamique communautaire qui va faciliter l'émergence et le renforcement des capacités des Organisations à base communautaires (les Associations et Groupements villageois, les ONGs locales, les Coopératives, etc.).
- L'innovation : le Programme ART GOLD s'appuiera également sur le soutien et la diffusion de l'innovation dans les secteurs de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de la pêche et de l'artisanat. Dans cette perspective, des échanges seront développés avec le Comité Scientifique UNESCO, des universités et des centres de recherches pour l'amélioration en quantité et en qualité des produits et services locaux.
- Le développement intégré : ART GOLD Gabon se caractérise par une approche multisectorielle, qui intègre à la fois les domaines de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, de la pêche, de l'artisanat, de la culture, de l'écotourisme, les autres services d'appui à l'économie locale commercialisation, etc. Cette approche intégrée permet de prendre en compte tous les aspects de la gouvernance et du développement local et de créer des synergies entre les différents domaines d'intervention. De même, elle permet non seulement une utilisation optimale des ressources mais aussi une maximisation de l'impact du programme.
- Le processus participatif : l'approche participative du programme, à travers des Groupes de Travail Provinciaux et Locaux, permettra de valoriser l'apport de toutes les couches des populations impliquées, et de les insérer de façon durable dans les mécanismes de programmation et de réalisation des activités de développement territorial. La participation permet également l'implication de tous les ministères compétents aux niveaux national et provincial.
- La coopération décentralisée : le développement d'un partenariat local, national et international en vue de renforcer les ressources existantes à travers les échanges de technologies et de compétences permettra la pérennisation des acquis du programme. Cette coopération permettrait également de se doter d'une assistance technique spécialisée dans divers secteurs.
- La promotion du Genre : l'approche Genre va se concrétiser à travers des actions de formation en planification et en gestion, de mise en oeuvre de microprojets en faveur des femmes. Dans chaque zone d'intervention, un quota des bénéficiaires sera déterminé pour assurer la participation effective de la femme dans le Programme. Cette approche permettrait de garantir la participation effective des femmes.

Aussi le programme ART GOLD veillera sur le fait que les actions soient réalisées autant que possible par des acteurs locaux et les populations elles-mêmes en collaboration avec des acteurs internationaux mobilisés pour le programme.

2.2. Les groupes cibles

Au niveau local:

- Les Structures publiques des Provinces et leurs services décentralisés

- Les Elus locaux et les autorités locales dans les Provinces, les Départements et Communes
- Les acteurs locaux : Promoteurs Privés, Associations à Base Communautaire (Associations et Groupements villageois, ONGs locales, Coopératives, **Groupements de femmes et de jeunes**, etc.)

Au niveau national:

- Les ministères
- Les structures universitaires et de recherche;

2.3. Objectifs, Produits, Activités du programme

Objectif Général :

- Contribuer à la réduction de la pauvreté à travers la promotion du développement communautaire intégré et de la gouvernance dans les Provinces, les Départements et des villes du Gabon.

Objectifs Spécifiques :

- Créer un cadre organisationnel de programmation et de prise de décision impliquant les pouvoirs publics, le secteur privé, les autorités locales et les Organisations à base communautaires
- Elaborer et mettre en œuvre des plans de développement des zones d'intervention retenues
- Renforcer et développer les capacités et les compétences des autorités locales dans les domaines de la planification, de la gestion, de la mise en œuvre et de l'évaluation des microprojets ainsi que leurs capacités de mobilisation de ressources
- Promouvoir l'émergence et le développement des Organisations à base communautaires pour développer la dynamique communautaire afin de garantir un développement local intégré et participatif.
- Identifier, financer et mettre en œuvre les microprojets dans les domaines de l'agriculture, de la santé, de l'éducation, de l'élevage, de l'artisanat, de la culture, de l'écotourisme, du petit commerce et de la réhabilitation des infrastructures communautaires dans les zones d'intervention.
- Promouvoir le Partenariat local et le partenariat international en matière de coopération décentralisée
- Développer et vulgariser des techniques et des pratiques novatrices dans les domaines d'intervention retenus
- **Accroître la participation des femmes dans le développement communautaire, en les impliquant davantage dans l'identification des priorités, la planification et la mise en œuvre des microprojets de développement local.**

Les Produits escomptés :

- Un cadre de programmation, de suivi et de coordination du développement local est mis en place et opérationnel
- Les plans de développement local sont développés et mis en œuvre
- Les capacités et les compétences des acteurs locaux, en matière de planification et de gestion programmatique sont développées et renforcées
- Les infrastructures communautaires de base retenues (écoles, centres de santé, routes d'intérêt local, etc.) sont réhabilitées et équipées
- Des microprojets intégrés de développement local (santé, éducation, agriculture, élevage, artisanat, culture, écotourisme, petit commerce, etc.) sont élaborés, approuvés et mis en œuvre
- Des pratiques et techniques d'innovation dans les domaines d'intervention retenus sont développées et vulgarisées
- Des Organisations à Base Communautaires (Associations et Groupements villageois, ONGs locales, Coopératives, Groupements de femmes, etc.) sont créées et redynamisées
- La participation des femmes dans le développement communautaire dans l'identification, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des microprojets est accrue.
- Des programmes de communication pour le développement local et communautaires sont et mis en œuvre.
- Le partenariat local et international est développé.
- Des ressources financières pour la mise en œuvre du programme sont mobilisées.

Les Activités clés

- **Mettre en place le cadre institutionnel et opérationnel** : le Comité National de Coordination, la Direction Nationale du Programme, l'Unité de Gestion du Programme, les Unités provinciales, les Groupes de travail.
- **Analyser la situation socio-économique des Provinces** : il s'agira d'identifier les besoins et les potentialités de la zone en terme d'acteurs sociaux, d'infrastructures et de secteurs économiques à travers un processus participatif avec l'ensemble des composantes de la Province et des Communes et des Départements. Cette analyse devra déboucher sur la définition des zones d'intervention et la constitution des Groupes de travail.
- **Formuler des plans de développement local et des projets intégrés** : cette activité constitue une priorité pour le présent programme ART car elle va permettre une meilleure planification des activités et la priorisation des besoins des communautés. Elle sera réalisée sous forme d'ateliers de formulation.
- **Renforcer et développer les capacités et les compétences des autorités locales dans les domaines de la planification, de la gestion, de la mise en œuvre et de l'évaluation des microprojets, ainsi que leurs capacités de mobilisation de ressources**. Des sessions de formation seront organisées à l'intention des élus, des acteurs et des partenaires directs du programme sur des modules de planification et de gestion programmatique de développement intégré. Des modules de formations spécifiques seront également organisés pour les acteurs oeuvrant dans les domaines d'intervention retenus en vue d'améliorer la qualité des produits et des services qu'ils offrent aux populations.
- **Réhabiliter et équiper des infrastructures communautaires de base dans les secteurs retenus** : sur la base des priorités d'appui identifiées dans les zones d'intervention, des projets de réhabilitation et d'équipement des infrastructures communautaires de base seront élaborés et mis en œuvre avec la participation des communautés (écoles, centres de santé, centres socioculturels, routes et ouvrages d'intérêt local, etc.). Cet appui pourra revêtir plusieurs formes : entretien/réhabilitation, dotation en équipements, etc.
- **Elaborer, mettre en œuvre, suivre et évaluer des microprojets générateurs de revenus** : il s'agit d'apporter un appui financier et de l'expertise technique dans la réalisation des activités génératrices de revenus dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'artisanat, de la culture, du petit commerce, de l'écotourisme. Il s'agit également d'apporter des outils et un appui technique dans les domaines de la santé et de l'éducation. Un accent particulier sera accordé aux initiatives de femmes et des jeunes dans chaque zone d'intervention. Le choix de ces activités dépendra des spécificités (potentiel économique, naturel, socioculturel) et des conditions de vie des populations de chaque zone d'intervention.
- **Les activités dans le domaine de l'innovation consisteront à apporter un nouveau savoir-faire afin d'améliorer** la productivité, les processus et la qualité des produits et services offerts. Par exemple, l'amélioration des techniques de production, de transformation des produits de pêche, d'élevage et d'agriculture (y compris l'amélioration des semences), L'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication notamment dans l'éducation et dans d'autres secteurs. L'innovation permettrait également d'améliorer la compétitivité des produits locaux sur le marché international.
- **Intégrer des actions de prévention et de prise en charge dans la lutte contre le VIH/SIDA** : dans chaque projet, chaque fois que cela sera possible, un plaidoyer sera développé pour la prévention contre cette pandémie. A cet effet, il faudrait créer des synergies entre ces interventions et d'autres programmes et projets financés par d'autres partenaires.
- **Accompagner les communautés locales dans la création des organisations à base communautaires et renforcer leurs capacités et celles déjà existantes**. Les résultats de ces efforts porteront ici essentiellement sur la création de groupements villageois, de coopératives, les associations féminines et de jeunes. Cette dynamique communautaire permettra de renforcer les synergies entre services publics

locaux, entre secteur public et secteur privé et entre acteurs communautaires et économiques. Elle se fera aussi à travers des sessions de formation, de sensibilisation, de réflexion et d'échanges socioculturels.

- **Déterminer un quota dans les zones d'intervention pour garantir la participation effective de la femme** : Procéder à une analyse de la situation de la femme, à ses domaines d'activités, à sa participation dans l'économie locale, etc.
- **Développer la communication pour le développement local** : des radios communautaires seront mises en place et constitueront l'un des canaux essentiels de sensibilisation, de mobilisation, d'information et d'éducation des communautés à la base. Des programmes radiophoniques seront conçus et diffusés pour sensibiliser, informer, éduquer et mobiliser les populations et les acteurs locaux sur les projets mis en œuvre dans le cadre de ART GOLD Gabon et de manière générale sur la vie économique, sociale et culturelle de la zone. Ces radios permettront ainsi de rapprocher les populations des initiatives qui seront menées dans le cadre du développement communautaire. C'est aussi un outil de cohésion sociale.
- **Développer des partenariats au niveau local et international** : il s'agit de mobiliser l'expertise technique à travers des échanges d'expériences (visites de terrain, formations, assistance technique, etc.), de favoriser les échanges entre les communes du Nord avec celles du Gabon.
- **Mobiliser des ressources additionnelles** : il s'agit de présenter le programme et ses acquis aux partenaires, d'obtenir l'adhésion des Communes des pays du Nord et du Sud, de développer des synergies avec les partenaires au développement impliqués dans des initiatives similaires ; d'organiser des réunions de bailleurs et de donateurs.

Partie III : Arrangements de gestion

3.1. Modalité d'exécution

Suite aux concertations avec les différents acteurs impliqués dans la phase préparatoire du programme, la modalité d'Exécution Nationale a été retenue pour l'exécution du programme ART GOLD Gabon. Cette exécution sera confiée au ministère de la Planification et de la Programmation du développement, avec l'appui du PNUD. La modalité d'Exécution Nationale va permettre de garantir

- Une plus grande participation nationale grâce à l'utilisation efficace des institutions locales et des fonctionnaires nationaux ; mais aussi au renforcement des capacités de gestion et d'expertise technique de ces derniers.
- Une plus grande durabilité des programmes et projets de développement en encourageant l'appropriation nationale et l'engagement dans les activités de développement.
- Une meilleure intégration dans les programmes nationaux grâce à une utilisation améliorée des systèmes et procédures nationales appropriées.

Le Programme sera géré par le Directeur National et l'Unité de Gestion du Programme qui en assureront le suivi financier et technique à Libreville comme dans les Provinces et Communes. Le PNUD assistera le Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement dans la mise en œuvre des volets du Programme convenus dans la lettre d'accord qui sera signée entre les deux parties.

Toutefois, tous les fonds mobilisés, y compris ceux du gouvernement, seront versés dans le compte du programme, ouvert à cet effet et placé sous la gestion du PNUD qui en fait le point régulièrement au gouvernement et aux autres partenaires à travers le Comité National de Coordination (CNC).

Les décaissements seront effectués à la demande du Directeur National du Programme, dans le respect des procédures de gestion financières du PNUD et selon les plans d'actions et chronogrammes d'activités retenus et validés par le CNC. Ces décaissements se feront à travers des demandes de paiement direct (DPD) émises et signées par le Directeur National du Programme.

Au niveau de chaque Province un compte projet sera ouvert afin de faciliter l'exécution efficace des activités et réduire les lenteurs administratives. Il sera placé sous la responsabilité du VNU Coordonnateur de zone et du responsable du Groupe de travail local désigné par la Commune. Les décaissements au niveau provincial/local seront autorisés conjointement par le VNU et le responsable de la Commune. Le VNU rendra compte de sa gestion au CTP et au Directeur National du Programme.

3.2. Cadre institutionnel et de gestion

Le Programme ART GOLD Gabon est placé sous la tutelle du Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement. Ce choix stratégique se justifie par le caractère multisectoriel de ce ministère qui est au centre de la programmation des investissements et des dépenses du pays. Mais il préconise une implication de tous les Ministères techniques car, pour rester fidèle à son approche intersectorielle, ART GOLD Gabon doit trouver un ancrage à chaque niveau d'intervention tout en étant ouvert aux opportunités internationales.

Ainsi le Cadre institutionnel de ce Programme est composé d'un Comité national de coordination (CNC), d'une Direction nationale du programme (DNP), de Groupes de travail provinciaux (GTP), de Groupes de travail locaux (GTL) et de l'Unité de gestion du programme (UGP).

4. Le Comité National de Coordination (CNC) :

Présidé par le Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement ???. Le CNC constitue le mécanisme central de coordination stratégique pour la mise en œuvre globale du Programme. Il est composé des structures suivantes :

- Le ministère de tutelle du Programme, le Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement ;
- Le Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération, de la francophonie et de l'Intégration Régionale, pour tous les aspects institutionnels de facilitation avec les partenaires internationaux (Coopération internationale et coopération décentralisée) ;
- Les Ministères techniques directement impliqués selon les différents thématiques d'appui du programme : (Intérieur, Décentralisation et Aménagement du Territoire, Santé Publique, Education Nationale ; Travail et Emploi, Agriculture, Elevage et Pêche ; Travaux Publics et Construction ; Lutte contre la Pauvreté et Affaires sociales, Ville et Vie Associative, Lutte contre le SIDA, Famille et Promotion de la Femme, Culture et Arts, Enseignement Technique et Formation Professionnelle, Enseignement Supérieur ; Recherche et Technologie, etc.). Plus précisément, il s'agira donc pour chaque domaine d'intervention de mener les activités en collaboration avec le ministère en charge de la thématique ;
- Les représentants des Organisations et Programmes des Nations Unies, représentés ou non dans le pays, mais ayant un lien avec les domaines d'intervention du programme : le PNUD, l'OMS, l'UNESCO, la FAO, le HCR, l'UNICEF, UNFPA, l'ONUSIDA, le BIT, ART International, etc. ;
- Les représentants du Sénat et les autorités locales ;
- Les représentants des communautés à la base (Associations, ONGs, etc.) ;
- Les bailleurs de fonds (la Banque Africaine de Développement, la Banque Mondiale, etc.), le secteur privé et autres partenaires (Fondations, etc.).

Ses Missions :

- Définir les orientations générales pour la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et la pérennisation du programme ART GOLD Gabon ;
- Mobiliser l'appui des institutions nationales au niveau local ;
- Promouvoir les synergies entre les différents secteurs d'intervention du Programme ;
- Faire le plaidoyer du développement local auprès des bailleurs de fonds, des donateurs et des autres partenaires impliqués dans la coopération décentralisée ;
- Plaidoyer auprès du gouvernement pour la mise en place d'une politique de développement local ;
- Formuler les recommandations pour la bonne exécution du Programme, au vu des rapports soumis par la Direction Nationale du Programme, l'UGP, les évaluateurs externes et les auditeurs ;

- Favoriser la diffusion nationale des résultats de cette première phase du Programme, en vue de son extension aux autres Provinces retenues ;
- Proposer les Provinces d'intervention pour l'extension du Programme ;
- Contribuer à la mobilisation des ressources.

Le CNC se réunit au moins deux fois par an.

B. Les Groupes de Travail Provinciaux (GTP)

Ils sont présidés par un représentant de la Province d'intervention, désigné par le Gouverneur de chaque Province impliquée. Ils sont composés des représentants des structures suivantes :

- Départements publics impliqués dans le programme ;
- Services sectoriels provinciaux ;
- Universités et structures de recherche présentes dans la Province ;
- Secteur privé et autres entreprises évoluant dans la Province d'intervention ;
- ONGs et Organisations à Base Communautaires exerçant dans la Province d'intervention ;

Les principales missions des GTP sont :

- Contribuer à l'élaboration des plans de travail des Unités Provinciales de l'UGP ;
- Mobiliser les communautés ;
- Participer à l'identification des zones d'implantation des projets ;
- Participer de manière permanente au suivi et à l'évaluation des microprojets ;

D. Les Groupes de Travail Locaux (GTL)

Les GTL constituent l'entité de coordination au niveau local. Ils sont coprésidés par le représentant du Ministère de la Planification et le responsable du Département /Commune désigné (Président du Conseil Départemental, Président du Conseil Municipal ou Maire).

Les GTL coordinent la mise en œuvre des plans d'action de leur zone à travers la mobilisation des acteurs sociaux, avec une attention particulière sur les groupes plus vulnérables.

Les GTL sont composés des représentants des structures suivantes :

- Départements ministériels impliqués dans le programme ;
- Services techniques sectoriels provinciaux ;
- Universités et structures de recherche présentes dans la Province ;
- Secteur privé et autres entreprises évoluant dans la Province d'intervention ;
- ONGs et Organisations à Base Communautaires impliquées ;

Ses principales missions sont les suivantes.

- Elaborer, mettre en œuvre, assurer le suivi et l'évaluation du plan de développement local de la zone ;
- Participer à l'identification et à la mise en œuvre des microprojets dans la zone d'intervention ;
- Appuyer les bénéficiaires des microprojets dans leur formulation et leur gestion ;
- Organiser des sessions de formation des autorités locales en planification et gestion financière des ressources et de l'assistance technique ;
- Contribuer à la promotion de l'innovation ;
- Organiser des sessions de formation aux bénéficiaires de microprojets dans la gestion et dans les domaines d'appui retenus ;
- Participer activement aux réunions de sélection des microprojets, de concert avec les Unités Provinciales de l'UGP ;
- Identifier les besoins en partenariats techniques et financiers ;
- Coordonner les différents apports des acteurs de la coopération internationale, suivant les orientations du CNC.

- Garantir l'utilisation de l'approche participative et la dynamique communautaire dans toutes les activités du Programme ;
- Assurer l'intégration du Genre dans les activités des microprojets.

3.3. Rôles et Responsabilités des parties prenantes au Programme

A. Le Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement

Le Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement sera responsable de la coordination de l'exécution du programme sur le plan administratif, logistique et technique. Il devra, dans le cadre de la lettre d'accord qui sera signée entre le et Ministère de la Planification et le PNUD (Cf. Lettre d'accord ci-jointe en annexe), se charger directement de :

- la mise en place du cadre opérationnel de coordination, de planification, de suivi et d'évaluation du Programme ;
- le renforcement et le développement des capacités et des compétences des acteurs locaux en matière de planification et de gestion des projets de développement local;
- le plaidoyer pour la promotion du développement local auprès des institutions nationales et internationales ;
- la préparation des dossiers à soumettre au Comité National de Coordination, avec l'appui de l'UGP ;
- **la supervision de la Direction Nationale du Programme ;**
- le développement de partenariats stratégiques en vue de la mobilisation des ressources.

B. Les Communes

Les Communes constituent le cadre d'intervention de base du Programme ART GOLD. Elles abritent les Unités Provinciales des Groupes de travail Provinciaux et les Groupes de travail locaux selon les cas de figure sont principalement les suivantes :

- Assurer, avec l'appui de l'UGP, l'installation des Groupes de travail Provinciaux et locaux ;
- Participer à l'élaboration des Plans de développement local ;
- Présider les réunions des Groupes de travail Provinciaux ou locaux, en collaboration avec l'UGP ;
- Coordonner, avec l'appui de l'UGP, la sélection des aires de localisation des microprojets ;
- Procéder à l'identification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des microprojets en étroite collaboration avec l'UGP ;
- Mobiliser les communautés pour leur implication effective à la réussite du Programme ;
- Participer à l'élaboration des rapports d'avancement, en étroite collaboration avec l'UGP
- Mettre en place un mécanisme de transfert des capacités et des compétences aux autorités locales pour la pérennisation des activités de développement local ;
- Appuyer la mobilisation des ressources.

C. Le PNUD

Le PNUD participera aux différentes instances de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation du Programme. Sur le plan technique, il interviendra principalement par le truchement de l'UGP. Une lettre d'accord sera signée entre le PNUD et Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement, afin de préciser les domaines d'intervention et les responsabilités de chaque partie. A cet effet, le PNUD, en collaboration avec le Ministère de la Planification, se chargera de la mise en place de l'Unité de Gestion du Programme, de la composante réhabilitation des infrastructures de base, des microprojets. De même, il assistera le ministère de tutelle dans la mobilisation des ressources (Cf. Lettre d'accord ci-jointe en annexe)

D. La Direction Nationale du Programme

Sous la supervision du Ministère de tutelle, et en étroite collaboration avec l'Unité de Gestion du Programme, le Directeur National du Programme est principalement responsable d'assurer :

- l'engagement des dépenses du Programme au niveau central et local (à travers ses représentants) (DPD, Factures Pro forma.), conformément aux règles en vigueur pour l'exécution nationale ;
- l'élaboration, avec l'appui de l'UGP, des plans de travail, des documents stratégiques de mise en œuvre et les rapports d'avancement du programme ;
- le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du programme en étroite collaboration avec l'UGP, les représentants du Ministère du Plan au niveau local, et les Communes ;
- l'élaboration des documents techniques du Comité National de Coordination, avec l'appui de l'UGP ;
- la liaison entre le PNUD et le Ministère de tutelle ;
- le secrétariat du CNC, avec l'appui de l'UGP ;

Le Directeur National est responsable devant le Ministère de tutelle de la production des résultats escomptés et de la réalisation des objectifs du programme.

E. L'Unité de Gestion du Programme (UGP)

L'Unité de Gestion du Programme travaillera sous la supervision directe du Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement et **en étroite collaboration avec la Direction Nationale du Programme**. Elle est l'organe technique de mise en œuvre du Programme. A ce titre, l'UGP coordonnera les activités sur le terrain : la programmation des activités identifiées, le suivi de celles-ci sur le terrain, l'organisation des séminaires, ateliers et réunions, missions de suivi et d'évaluation, c'est-à-dire de toute la partie opérationnelle du programme conformément aux dispositions de la lettre d'accord signée entre le PNUD et le Ministère de tutelle.

L'UGP assure la gestion des ressources techniques et financières du programme, provenant du Gouvernement,, des bailleurs de fonds et d'autres partenaires intéressés ou impliqués dans le programme. A chaque niveau, elle devra travailler en partenariat avec les Groupes de travail ci-dessus cités et en harmonie avec les orientations du CNC.

Elle sera composée d'experts internationaux et nationaux répartis comme suit :

- Une Cellule technique centrale basée à Libreville constituée par un Conseiller technique principal de programme (CTP), un Chargé de Suivi Evaluation, un Assistant administratif et Financier et d'un chauffeur. Le CTP travaillera en binôme avec le Directeur National du Programme.
- Trois Unités Provinciales, une dans chaque Province (Ogooué Maritime, Haut Ogooué et Estuaire) composée d'un VNU Coordonnateur, d'un assistant coordonnateur, d'un comptable et d'un chauffeur. Le personnel local évoluant dans les zones d'intervention sera recruté de préférence au sein de leurs communautés au regard de leur connaissance de leur milieu, mais aussi pour permettre d'assurer la pérennité du programme.

Toutefois cette structure reste flexible et pourra être ajustée constamment par rapport à la taille et l'ampleur des activités du programme ART GOLD.

Les principales missions de l'UGP sont :

- l'appui à la Direction Nationale dans l'élaboration des documents techniques du Comité National de Coordination ;
- le renforcement et le développement de la dynamique communautaire ;
- le développement et suivi des actions de coopération décentralisée ;
- la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités du programme ;
- l'élaboration des rapports d'étapes, en collaboration avec le Directeur national du Programmes et les le renforcement des capacités des différents acteurs locaux dans la planification et la gestion des l'organisation des audits du Programme ;
- la mobilisation et la gestion des ressources.

F. Les Partenaires

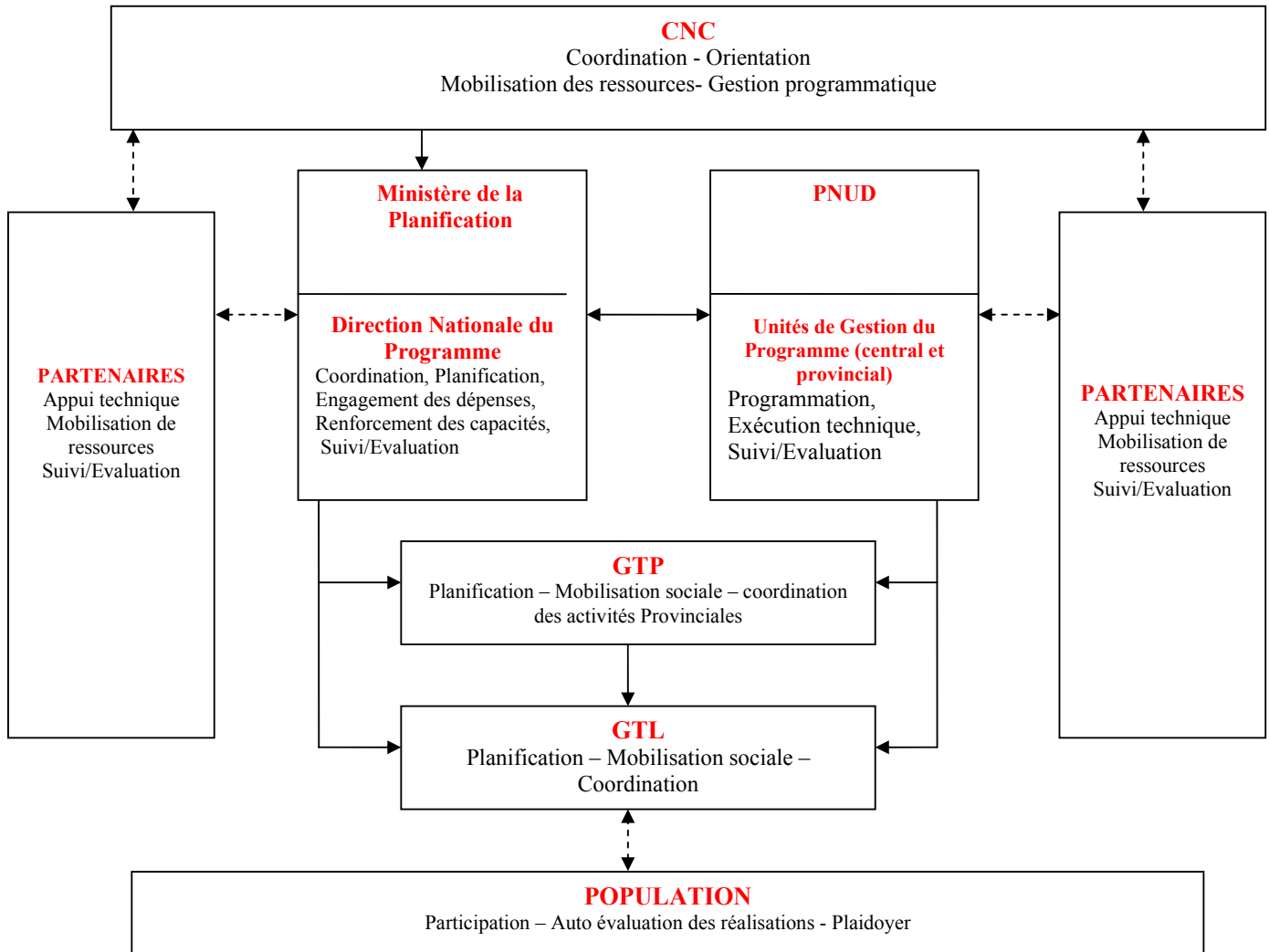
Le Programme prévoit un rôle actif et visible pour les acteurs de la coopération internationale qui décident de participer en s'intégrant dans ses systèmes de programmation et coordination des activités. A cet effet ils devront :

- Participer activement aux réunions du CNC, et des autres cadres selon le niveau d'intervention ;
- Fournir un appui technique à l'équipe du programme ;
- Participer aux missions de suivi /évaluation du programme ;
- Appuyer la mobilisation des ressources du programme.

Ces partenaires sont essentiellement :

- ART international ;
- le PNUD ;
- l'ONUSIDA ;
- l'OMS ;
- le HCR ;
- l'UNESCO ;
- l'UNICEF ;
- la FAO ;
- les Collectivités locales du Nord et du SUD;
- la Banque Africaine de Développement ;
- la Banque Mondiale ;
- les partenaires bilatéraux ;
- etc.

3.4. SCHEMA INSTITUTIONNEL

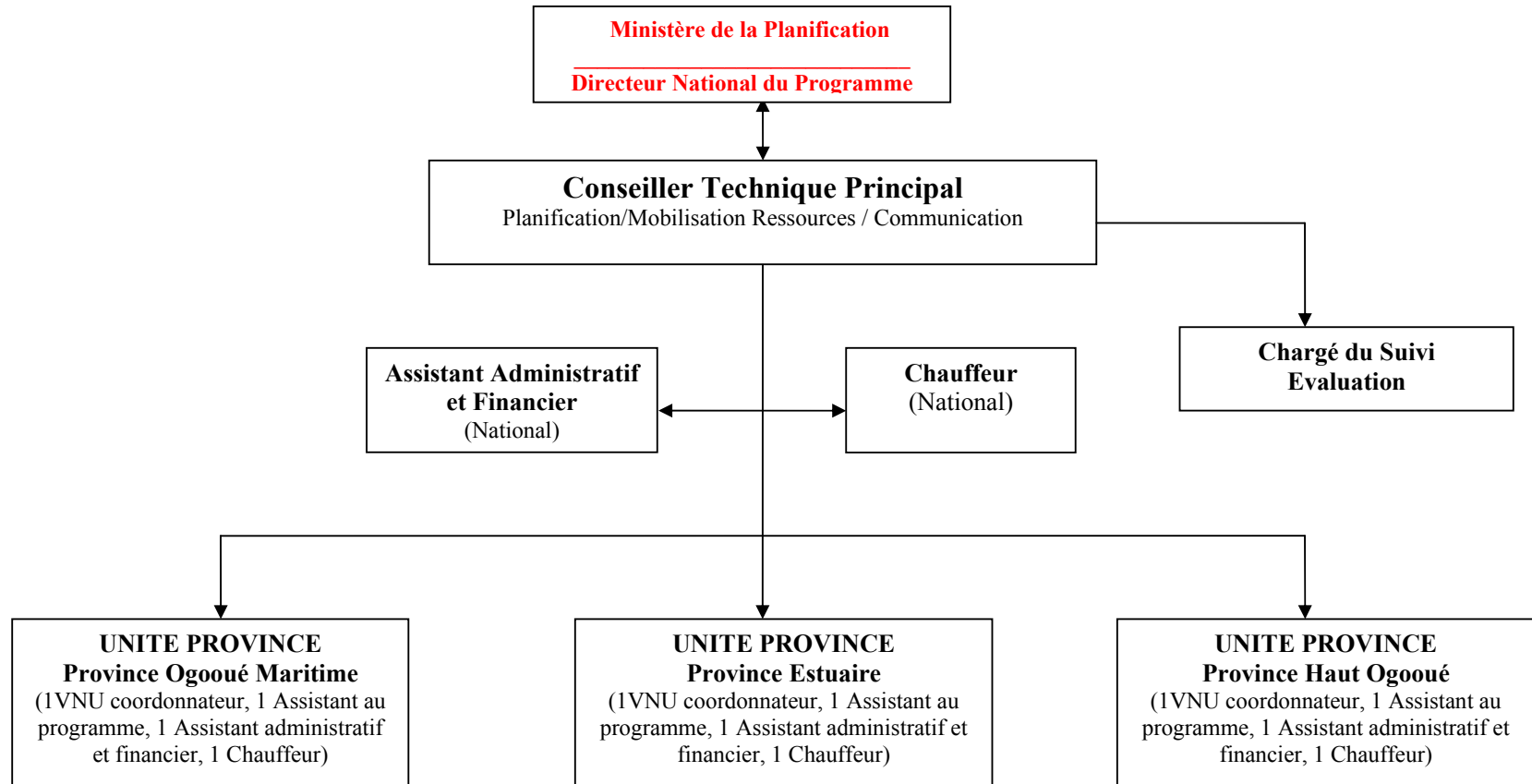


→

-----> **Flèches pleines: Relations d'assistance et d'appui.**
 (Ce schéma nous permet de visualiser la circulation de l'information, le niveau de mise en œuvre des orientations et décisions entre les différents niveaux ou instances du programme.)

Flèches pointillées : Relations d'échange d'informations et de consultation.
 (Ce schéma nous permet de visualiser les liens possibles de conseils, de suivi et d'évaluation par rapport aux

ORGANIGRAMME UNITE DE GESTION DU PROGRAMME (UGP)



Partie IV : Suivi et évaluation

Le suivi et l'évaluation des activités relatives à l'exécution du projet ART GOLD Gabon suivront les procédures du PNUD dans le cadre de l'exécution nationale, et seront assurés par l'UGP et la DNP, avec le soutien de l'initiative ART GOLD International. A cet effet un plan de suivi/évaluation sera élaboré au démarrage par l'UGP, en collaboration avec la DNP. Ce plan devra mettre l'accent sur l'obligation de fournir dans les délais, les rapports de suivi trimestriels et annuels des activités des différents groupes de travail, les rapports semestriels et annuels d'évaluation des activités de terrain, les rapports de mission, etc., au président du CNC.

Des évaluations et des audits externes seront organisés pour améliorer en permanence les performances du programme, avec les partenaires impliqués, sous formes de missions conjointes ou avec des consultants externes. Les indicateurs de résultats retenus sont ceux tirés du CPD-Gabon (Document de programme pays du PNUD-Gabon 2007-2011), de l'UNDAF-Gabon 2007-2011 (Cadre d'Assistance des Nations Unies au développement du Gabon) et du DSCR, en matière de lutte contre la pauvreté. Outre ces indicateurs de niveau national, il sera défini des indicateurs spécifiques liés à la réalisation des objectifs du programme ART GOLD au niveau local.

Les rapports issus de ces évaluations et audits permettront de promouvoir une mobilisation conséquente de ressources pour laquelle un appui de ART GOLD international et du Comité Scientifique de l'UNESCO est requis.

Partie V : Risques

- **L'insuffisance, le retard et/ou l'absence de la mise à disposition de la contribution de la contrepartie nationale**

Les ressources ART GOLD doivent être additionnelles ; elles ne doivent pas être un simple transfert des budgets des collectivités locales au programme. Ainsi, il est souhaitable qu'une autorisation de programme pluriannuelle soit votée pour garantir les ressources propres du programme ART GOLD Gabon.

- **La faiblesse de l'assistance internationale, notamment de la coopération décentralisée**

Afin de prévenir ce risque, un plaidoyer fort pour la mobilisation des ressources doit être développé et mis en œuvre en collaboration étroite avec ART International et le Comité Scientifique UNESCO. A cette fin, une stratégie de communication efficace devra être élaborée et appliquée, de même qu'un reporting régulier et systématique auprès des partenaires et des bailleurs devront être faits. La coordination devra être renforcée entre les différentes administrations publiques, entre la société civile, le secteur privé et le secteur public.

- **L'absence ou l'insuffisance de l'appropriation nationale et locale**

Pour garantir une appropriation nationale et locale, il faut une véritable implication et une responsabilisation des populations à tous les niveaux. La Direction Nationale du Projet devra s'investir dans la coordination de la participation des administrations publiques, l'implication des services techniques dans les Groupes de travail, dans l'identification et la définition des microprojets prioritaires.

- **Le retard dans la mobilisation des populations et du personnel**

Des efforts de sensibilisation et de communication devront permettre une mobilisation des populations et une implication conséquente du personnel dans la mise en œuvre et la pérennité du programme. La mise en œuvre des programmes de formation du personnel en développement communautaire participatif devrait constituer un atout supplémentaire dans la prévention de ce risque.

- **L'ampleur inattendue des besoins en renforcement des capacités des populations et du personnel national**

Une bonne analyse au préalable des capacités en matière de planification, d'identification des besoins est nécessaire pour garantir une planification réaliste des ressources requises pour la réussite du programme.

- **L'instabilité des membres de la Direction Nationale du Programme**

Pour se prémunir du risque d'instabilité de la DNP, lié à une éventuelle mobilité de son personnel, il est important d'assurer une mobilisation permanente des ressources humaines ayant capitalisé une expérience ART

GOLD, de garantir une transparence de l'information au sein de la Direction Nationale. Un système d'archivage et de gestion d'informations devra également mis en place et entretenu.

- **La faiblesse de la collaboration et de la coordination entre les administrations publiques impliquées**

Des réunions périodiques systématiques devront être organisées entre les ministères techniques et la DNP. Cette dernière devra assurer la répartition formelle des tâches, des rôles et des responsabilités (TdRs) aux points focaux des ministères techniques.

Partie VI: Contexte Juridique

Le présent descriptif de projet constitue l'instrument visé à l'article premier de l'Accord de base d'assistance conclu entre le gouvernement du Gabon et le Programme des Nations Unies pour le Développement signé par les parties en cause le 11 novembre 1974. Aux fins de cet Accord, l'organisme du pays hôte chargé de l'exécution sera à l'organisme coopérant du gouvernement visé dans l'Accord.

Le PNUD fonctionne dans ce projet comme Agence d'Exécution des bailleurs de fonds, et tous droits et privilèges appartenant au PNUD en dehors de l'accord de base seront étendus mutatis mutandis à ces bailleurs de fonds.

Les modifications suivantes ne peuvent être apportées au document de programme qu'avec la signature du Représentant Résident du PNUD à condition que ce dernier ait l'assurance que les autres signataires du document de programme n'ont pas d'objection à l'égard des changements proposés :

- les révisions ou additions à n'importe quelle annexe du Document du Programme ;
- les révisions n'ayant pas d'incidence notable sur les objectifs immédiats, les résultats et les activités du projet, mais qui tiennent à l'évolution de la combinaison des apports déjà convenus ou aux augmentations de coûts dues à l'inflation;
- les révisions annuelles obligatoires pour le rééchelonnement de la fourniture des apports prévus d'un projet, pour l'accroissement, dû à l'inflation, des dépenses d'experts ou d'autres frais, en fonction de la souplesse financière de l'organisme.

SECTION II : Cadre stratégique des résultats

Effets escomptés UNDAF : Réduction de la Pauvreté dans les domaines essentiels du développement économique et social

Effets escomptés Programme Pays:

- Les politiques budgétaires, fiscales et sectorielles sont adoptées et mise en œuvre
- Les revenus des pauvres et des groupes vulnérables sont augmentés
- Les populations les plus démunis et les plus vulnérables accèdent aux services sociaux de base
- L'implication et la participation des acteurs communautaires dans la gestion des affaires publiques sont effectives

Produits

- Les capacités nationales et locales en matière de politiques budgétaire et fiscale en faveur des pauvres sont renforcées, développées et en phase avec le DSCRP et le OMD
- Les structures (PME/PMI) de prestation de services ainsi que les organisations professionnelles du secteur rural sont promues et renforcées
- Les infrastructures de Santé et de formation sont réhabilitées dans les zones ciblées
- Les capacités des communautés à la base sont renforcées et développées

Indicateurs d'effet du programme:

- Nombre d'experts nationaux formés/recyclés
- % des bénéficiaires qui sont régulièrement suivis et encadrés
- Nombre d'infrastructures de santé et de formations réhabilitées
- Nombre de Réseaux territoriaux communautaires mis en place et opérationnels
- Nombre de programmes de coopération décentralisée élaborés et mis en oeuvre
- Qualité de la gouvernance locale
- Nombre de bénéficiaires de formations professionnelles et d'apprentissage, y compris les formations techniques
- Nombre de femmes impliquées dans les formations
- Nombre de femmes bénéficiaires directes du projet
- Nombre de rapports de gestion administrative et financière locale

Objectif MYFF :

Réalisation des OMD et lutte contre la pauvreté
Renforcer la Gouvernance Démocratique

Stratégie de partenariat :

Titre et numéro du projet : ART GOLD Gabon

Appui aux Réseaux Territoriaux pour la Gouvernance Locale et le Développement du Gabon (dans les Provinces de l'Estuaire, du Haut Ogooué et de l'Ogooué Maritime)

PREMIERE ANNEE

Résultats attendus	Cible annuelle de résultat	Activités	Indicateur de réalisation	Intrants	Ligne budget	Budget US\$
Un cadre de programmation, de suivi et de coordination du développement local est mis en place et opérationnel.		- Mettre en place l'Unité de Gestion du Programme, du CNC et des groupes de travail des Provinces	La qualité de la programmation, de la mise en œuvre et de la coordination du programme	- Personnel ALD	71100	125.000
		- Faire la cartographie des Provinces et identification des besoins	Le niveau de compréhension du développement local par les acteurs amélioré	- Consultants Internationaux	71200	10.000
		- Organiser les Ateliers d'identification et de sélection des zones d'intervention	Données disponibles sur la situation socio économique des 3 Provinces	- Consultants nationaux	71300	10.000
		- Organiser les Ateliers de restitution à tous les niveaux	Nbre de zones d'intervention identifiées par Province	- Service contrat individuel	71400	60.000
		- Assurer le suivi, la mise en œuvre et l'évaluation	Qualité de la gouvernance locale (Suivi-Evaluation)	- VNU	71500	125.000
			Nombre de rapports de gestion administrative et financière locale	- Travel	71600	40.000
				- Office Equipment	72200	20.000
				- Communication/Audio	72400	10.000
				- Fournitures/Rapports suivi	72500	10.000
				- ICT	72800	40.000
			- Maintenance (hardware)	73300	5.000	
			- Maintenance (autres)	73400	5.000	
			- Services Professionnels	74100	20.000	
			- Divers: Sémin./Ateliers	74500	20.000	
			Sous Total			500.000
Les plans de développement local sont développés et mis en oeuvre		- Elaborer les TDR des Ateliers de formulation	TDR des consultants et des Ateliers de formulation des plans	- Consultants Internationaux	71200	20.000
		- Elaborer les TDR des consultants	Rapports des ateliers de formulation des plans de développement local	- Consultants nationaux	71300	10.000
		- Recruter des consultants	Documents de plans de développement local	- Service contrat individuel	71400	10.000
		- Organiser des Ateliers de formulation et de validation des plans de développement local	Nbre de plans de développement local mis en oeuvre et évalués	- Travel	71600	10.000
		- Mettre en œuvre les plans de développement local		- Office Equipment	72200	5.000
		- Assurer le suivi et l'évaluation		- Communication/Audio	72400	5.000
				- Fournitures/Rapports suivi	72500	5.000
		- Divers: Sémin./Ateliers	74500	20.000		
			Sous Total			85.000

Résultats attendus	Cible annuelle de résultat	Activités	Indicateur de réalisation	Intrants	Ligne budget	Budget USS
Les capacités et les compétences des acteurs locaux en matière de planification et de gestion programmatique sont développées et renforcées.		<ul style="list-style-type: none"> - Formation du CNC, des GT provinciaux et locaux - Assurer la formation des acteurs locaux - Elaborer un manuel de planification et de gestion du développement local 	<p>Le niveau d'implication des acteurs institutionnels et civils</p> <p>Nbre de personnes Hommes/femmes formées</p> <p>La qualité des formations dispensées</p> <p>Le taux de participation des acteurs par secteur</p> <p>Manuel de planification et de gestion du développement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Consultants Internationaux - Consultants nationaux - Appui administratif - Travel - Supplies : Publicat Com - Divers : Formations <p>Sous Total</p>	<p>71200</p> <p>71300</p> <p>71400</p> <p>71600</p> <p>72500</p> <p>74500</p>	<p>25.000</p> <p>10.000</p> <p>10.000</p> <p>15.000</p> <p>10.000</p> <p>20.000</p> <p>90.000</p>
Les infrastructures communautaires de base retenues (écoles, centres de santé, routes d'intérêt local, etc.) sont réhabilitées et renforcées.		<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les écoles, les centres de santé, les routes d'intérêt local à réhabiliter /renforcer - Acquérir les intrants nécessaires à la réhabilitation et au renforcement des infrastructures communautaires retenues - Recruter le personnel nécessaire - Réhabiliter/renforcer au moins 4 services sociaux de base (Ecoles, Centres de Santé) identifiés dans chaque Province - Assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation - Réhabilitation 	<p>Nature et nombre d'infrastructures retenues</p> <p>Nature et nombre d'infrastructures réhabilitées /renforcées</p> <p>Niveau d'accessibilité des populations à ces infrastructures</p> <p>Qualité des services</p> <p>Taux de fréquentation des services</p> <p>Rapports de suivi et d'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Consultants Internationaux - Consultants nationaux - Travel - Materials et Goods - Supplies : Publicat Com - Grants - Services Prof (ME,) - Divers : Sémin. /Format <p>Sous Total</p>	<p>71200</p> <p>71300</p> <p>71600</p> <p>72300</p> <p>72500</p> <p>72600</p> <p>74100</p> <p>74500</p>	<p>30.000</p> <p>30.000</p> <p>20.000</p> <p>20.000</p> <p>10.000</p> <p>80.000</p> <p>15.000</p> <p>15.000</p> <p>1 25.000</p>
Des microprojets intégrés de développement local (santé, éducation, agriculture, élevage, artisanat, culture, écotourisme, petit commerce, etc.) sont élaborés, approuvés et mis en œuvre.		<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des Ateliers et des missions d'identification des microprojets de développement local dans les domaines et les zones d'intervention retenues - Organiser la sélection des microprojets à mettre en oeuvre - Programmer et mettre en œuvre les microprojets sélectionnés - Assurer le suivi et l'évaluation des microprojets 	<p>Nbre de microprojets d'impact sélectionnés</p> <p>Nbre de microprojets sélectionnés intégrant la lutte contre le VIH/SIDA</p> <p>Nbre de secteurs pris en compte dans les actions intégrées</p> <p>L'impact sur l'accessibilité aux services sociaux de base</p> <p>Nbre de groupements féminins, d'initiatives de femmes soutenus</p> <p>Nbre de groupements et d'initiatives de jeunes soutenus</p> <p>Rapports de suivi et d'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Consultants Internationaux - Consultants nationaux - Appui administratif - Travel - Materials et Goods - Supplies : Publicat Com - Grants - Services Prof (ME, Audit) - Divers : Sémin. /Format <p>Sous Total</p>	<p>71200</p> <p>71300</p> <p>71400</p> <p>71600</p> <p>72300</p> <p>72500</p> <p>72600</p> <p>74100</p> <p>74500</p>	<p>50.000</p> <p>45.000</p> <p>40.000</p> <p>20.000</p> <p>20.000</p> <p>60.000</p> <p>350.000</p> <p>20.000</p> <p>40.000</p> <p>645.000</p>

Résultats attendus	Cible annuelle de résultat	Activités	Indicateur de réalisation	Intrants	Ligne budget	Budget US\$
Des pratiques et techniques d'innovation dans les domaines d'intervention retenus sont développés et vulgarisés.		- Identifier les innovations prioritaires dans les divers domaines d'intervention retenus	Rapports d'identification des pratiques et techniques d'innovation	- Consultants Internationaux	71200	25.000
		- Recruter l'expertise internationale et nationale nécessaire	Expertise mobilisée	- Consultants nationaux	71300	10.000
		- Organiser et assurer la diffusion des différentes innovations	Nbre de projets d'innovation élaborés et mis en œuvre	- Travel	71600	20.000
		- Assurer le suivi et l'évaluation de la dissémination des différentes innovations	Production additionnelle de biens et services liée à l'application des innovations	- Materials et Goods	72300	10.000
				- Supplies : Publicat Com	72500	15.000
				- Grants	72600	50.000
				- Services Prof (ME,)	74100	15.000
		- Divers : Sémin. /Format	74500	20.000		
			Sous Total			125.000
Des organisations à Base communautaire (Associations et Groupements villageois, ONGs locales, Coopératives, Groupements de femmes, de jeunes, etc.) sont créées et redynamisées.		- Organiser des campagnes de sensibilisation sur l'importance du mouvement communautaire pour le développement local	Rapports des campagnes de sensibilisation	- Consultants Internationaux	71200	15.000
		- Susciter et appuyer la création des OBC sur la base d'une communauté d'intérêts des différents membres	Nbre d'OBC renforcées et créées	- Consultants nationaux	71300	10.000
		- Former les membres des différentes OBC à la gestion de ces organisations	Programmes et supports de formation	- Travel	71600	10.000
		- Former les OBC à l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des microprojets communautaires	Nbre d'initiatives mises en œuvre pour dynamiser les OBC et lutter contre le VIH/SIDA	- Materials et Goods	72300	5.000
		- Identifier et mettre en œuvre des activités contribuant à dynamiser les OBC dans les zones d'intervention retenues	Rapports de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation	- Supplies : Publicat Com	72500	10.000
		- Assurer le suivi et l'évaluation		- Grants	72600	20.000
				- Divers : Sémin. /Format	74500	20.000
			Sous Total			85.000

Résultats attendus	Cible annuelle de résultat	Activités	Indicateur de réalisation	Intrants	Ligne budget	Budget US\$
La participation des femmes dans le développement communautaire, dans l'identification, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des microprojets est accrue.		- Procéder à des analyses (économique, sociale, culturelle, sanitaire, etc.) de la situation de la femme dans les zones d'intervention	Document d'analyse de la situation de la femme dans les zones d'intervention	- Consultants Internationaux	71200	10.000
		- Identifier ses domaines prioritaires d'activités	Nature et nombre de domaines prioritaires d'intervention pour la promotion de la femme et la lutte contre le VIH/SIDA dans les zones retenues	- Consultants nationaux	71300	10.000
		- Déterminer sa place dans l'économie locale ;		- Travel	71600	10.000
		- Promouvoir des activités visant à accroître la participation de la femme dans l'économie locale		- Materials et Goods	72300	5.000
		- Elaborer et mettre en œuvre des microprojets spécifiques à la femme et visant la lutte contre le VIH/SIDA	Nbre de groupements et d'initiatives féminins soutenus	- Supplies : Publicat Com	72500	10.000
		- Assurer le suivi et l'évaluation des activités de promotion de la femme au niveau local.	Nature et nombre de microprojets spécifiques à la femme et intégrant la lutte contre le VIH/SIDA	- Grants	72600	20.000
			Rapports de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation	- Divers : Sémin. /Format	74500	20.000
		Sous Total		95.000		
Des programmes de communication pour le développement et communautaire sont mis en place et opérationnels		- Assurer des formations sur la communication au niveau communautaire et local	Supports de communication	- Consultants Internationaux	71200	15.000
		- Elaborer des programmes de formation sur la communication au niveau communautaire et local	Programmes et supports de formation	- Consultants nationaux	71300	10.000
		- Elaborer et distribuer des supports de communication appropriés à la dynamique communautaire et au développement local	Programmes de sensibilisation et de mobilisation des communautés	- Travel	71600	10.000
		- Mettre en place et rendre opérationnelles les radios rurales / communautaires pour la sensibilisation, l'information, l'éducation et la formation afin d'assurer la mobilisation des communautés à la réussite des microprojets de développement local	Radios communautaires / rurales fonctionnelles	- Materials et Goods	72300	5.000
			Taux d'écoute des émissions des radios communautaires	- Supplies : Publicat Com	72500	10.000
			Impact des campagnes de mobilisation communautaire	- Divers : Sémin. /Format	74500	15.000
			Visibilité du programme aux niveaux local, national et international	Sous Total		65.000

Résultats attendus	Cible annuelle de résultat	Activités	Indicateur de réalisation	Intrants	Ligne budget	Budget US\$
Le partenariat local et international est développé		- Participer aux grandes rencontres sur la coopération décentralisée	Le niveau d'implication des institutions publiques et privées au programme	- Consultants Internationaux	71200	55.000
		- Organiser des missions d'échanges avec des partenaires internationaux	Nbre de partenaires SNU et bilatéraux impliqués	- Travel	71600	55.000
		- Publier des rapports et des réalisations dans les différents espaces de la coopération décentralisée et des OMD, ART Internationale et Comité Scientifique UNESCO	Nbre de programmes de coopération décentralisée élaborés et mis en oeuvre	- Supplies : Publicat/ Com	72500	20.000
		- Organiser des journées thématiques d'échanges et de valorisation des potentialités socio économiques et aussi culturelles	Nbre de d'organismes communautaires, privés informels structurés par l'action de ART GOLD	- Professional services	74100	20.000
			La visibilité du programme au niveau national et international	- Divers : Sémin/ rencontres	74500	40.000
				Sous Total		190.000
Des ressources financières sont mobilisées pour la mise en œuvre du programme.		- Organiser des rencontres de présentation du Programme ART GOLD Gabon	Nombre de documents de contribution financière à ART GOLD Gabon signés			
		- Participation aux grandes rencontres sur la coopération décentralisée	Nombre de partenaires financiers engagés			
		- Organisation de missions d'échanges avec des partenaires internationaux	Volumes de ressources mobilisées			
		- Publication des rapports et des réalisations dans les différents espaces de la coopération décentralisée et des OMD, ART Internationale et Comité Scientifique UNESCO	La qualité des ressources mobilisées (Experts, fonds, donations...)			
		- Organisation de journées thématiques d'échanges et de valorisation des potentialités socio économiques et aussi culturelles				
TOTAL						2.000.000

DEUXIEME ANNEE

Résultats attendus	Cible annuelle de résultat	Activités	Indicateur de réalisation	Intrants	Ligne budget	Budget US\$
Un cadre de programmation, de suivi et de coordination du développement local est mis en place et opérationnel.		<ul style="list-style-type: none"> - Assurer le fonctionnement de l'Unité de Gestion du Programme, du CNC et des groupes de travail Provinciaux et locaux - Faire des revues à mi-parcours du programme et des plans de développement local des zones d'intervention - Organiser des ateliers de restitution à tous les niveaux - Assurer le suivi et l'évaluation - Organiser les audits - Passer à l'échelle dans de nouvelles zones 	<p>Qualité de la planification, de la mise en œuvre et de la coordination du programme</p> <p>Niveau de compréhension et d'implication du développement local par les acteurs concernés</p> <p>Données actualisées disponibles sur la situation socio-économique des 3 Provinces</p> <p>Nbre de nouvelles zones d'intervention identifiées par Province</p> <p>Niveau de delivery du Programme</p> <p>Rapports de suivi et d'évaluation</p> <p>Rapports d'audits</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel ALD - Consultants Internationaux - Consultants nationaux - Service contrat individuel - VNU - Travel - Office Equipment - Communication/Audio - Fournitures/Rapports suivi - ICT - Maintenance (hardware) - Maintenance (autres) - Services Professionnels - Divers: Sémin/Atel <p style="text-align: right;">Sous Total</p>	<p>71100</p> <p>71200</p> <p>71300</p> <p>71400</p> <p>71500</p> <p>71600</p> <p>72200</p> <p>72400</p> <p>72500</p> <p>72800</p> <p>73300</p> <p>73400</p> <p>74100</p> <p>74500</p>	<p>125.000</p> <p>30.000</p> <p>20.000</p> <p>60.000</p> <p>125.000</p> <p>30.000</p> <p>10.000</p> <p>20.000</p> <p>10.000</p> <p>10.000</p> <p>5.000</p> <p>5.000</p> <p>25.000</p> <p>20.000</p> <p>495.000</p>
Les plans de développement local sont développés et mis en oeuvre		<ul style="list-style-type: none"> - Recruter des consultants - Organiser des Ateliers de formulation et de validation des nouveaux plans de développement local - Mettre en œuvre les nouveaux plans de développement local - Assurer le suivi et l'évaluation 	<p>Rapports des ateliers de formulation des nouveaux plans de développement local</p> <p>Nbre de nouveaux plans de développement local élaborés et mis en oeuvre</p> <p>Rapports de suivi et d'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Consultants Internationaux - Consultants nationaux - Service contrat individuel - Travel - Office Equipment - Communication/Audio - Fournitures/Rapports suivi - Divers: Sémin./Ateliers <p style="text-align: right;">Sous Total</p>	<p>71200</p> <p>71300</p> <p>71400</p> <p>71600</p> <p>72200</p> <p>72400</p> <p>72500</p> <p>74500</p>	<p>20.000</p> <p>10.000</p> <p>10.000</p> <p>10.000</p> <p>5.000</p> <p>5.000</p> <p>5.000</p> <p>15.000</p> <p>80.000</p>
Les capacités et les compétences des acteurs locaux en matière de planification et de gestion programmatique sont développées et renforcées.		<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la formation /recyclage du CNC, des GT provinciaux et locaux - Assurer la formation en suivi - évaluation des acteurs locaux déjà impliqués dans le programme - Renforcer les échanges inter universitaires Nord/Sud, Sud /Sud et le Gabon - Evaluer la mise en application du manuel de planification et de gestion du développement local 	<p>Le niveau d'implication des acteurs institutionnels et civils</p> <p>Nbre de personnes Hommes/femmes/jeunes formées</p> <p>Nbre de groupements et d'initiatives de jeunes soutenus</p> <p>La qualité des formations dispensées</p> <p>Le taux de participation des acteurs par domaine d'intervention</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Consultants Internationaux - Consultants nationaux - Appui administratif - Travel - Supplies : Publicat Com - Divers : Formations <p style="text-align: right;">Sous Total</p>	<p>71200</p> <p>71300</p> <p>71400</p> <p>71600</p> <p>72500</p> <p>74500</p>	<p>25.000</p> <p>10.000</p> <p>10.000</p> <p>15.000</p> <p>10.000</p> <p>20.000</p> <p>90.000</p>

Résultats attendus	Cible annuelle de résultat	Activités	Indicateur de réalisation	Intrants	Ligne budget	Budget US\$
Les infrastructures communautaires de base retenues (écoles, centres de santé, routes d'intérêt local, etc.) sont réhabilitées et renforcées.		<ul style="list-style-type: none"> - Identifier de nouvelles écoles, routes d'intérêt local et de nouveaux centres de santé, à réhabiliter /renforcer - Acquérir les intrants nécessaires à la réhabilitation et au renforcement des infrastructures communautaires retenues - Recruter le personnel nécessaire - Réhabiliter/renforcer au moins (5 services sociaux de base (Ecoles, Centres de Santé) identifiés dans chaque Province - Assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation 	<p>Nature et nombre d'infrastructures retenues</p> <p>Nature et nombre de nouvelles infrastructures réhabilitées /renforcées</p> <p>Niveau d'accessibilité des populations à ces infrastructures</p> <p>Qualité des services</p> <p>Taux de fréquentation des services</p> <p>Rapports de suivi et d'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Consultants Internationaux - Consultants nationaux - Travel - Materials et Goods - Supplies : Publicat Com - Grants - Services Prof (ME,) - Divers : Sémin. /Format <p style="text-align: right;">Sous Total</p>	<p>71200</p> <p>71300</p> <p>71600</p> <p>72300</p> <p>72500</p> <p>72600</p> <p>74100</p> <p>74500</p>	<p>60.000</p> <p>30.000</p> <p>20.000</p> <p>20.000</p> <p>10.000</p> <p>125.000</p> <p>15.000</p> <p>20.000</p> <p>300.000</p>
Des microprojets intégrés de développement local (santé, éducation, agriculture, élevage, artisanat, culture, écotourisme, petit commerce, etc.) sont élaborés, approuvés et mis en œuvre.		<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des Ateliers et des missions d'identification de nouveaux microprojets de développement local dans les domaines et les zones d'intervention retenues - Intégrer la dimension de - Organiser la sélection des microprojets à mettre en œuvre, tout en intégrant la lutte contre le VIH/SIDA - Programmer et mettre en œuvre les microprojets sélectionnés - Evaluer les premiers effets des microprojets déjà mis en oeuvre - Assurer le suivi et l'évaluation des microprojets 	<p>Nbre de microprojets d'impact sélectionnés</p> <p>Nbre de nouveaux microprojets sélectionnés, intégrant la lutte contre le VIH/SIDA</p> <p>Nbre de secteurs pris en compte dans les actions intégrées</p> <p>L'impact sur l'accessibilité aux services sociaux de base</p> <p>Nbre de groupements féminins, d'initiatives de femmes soutenus</p> <p>Nbre de groupements et d'initiatives de jeunes soutenus</p> <p>Rapports de suivi et d'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Consultants Internationaux - Consultants nationaux - Appui administratif - Travel - Materials et Goods - Supplies : Publicat Com - Grants - Services Prof (ME, Audit) - Divers : Sémin. /Format <p style="text-align: right;">Sous Total</p>	<p>71200</p> <p>71300</p> <p>71400</p> <p>71600</p> <p>72300</p> <p>72500</p> <p>72600</p> <p>74100</p> <p>74500</p>	<p>50.000</p> <p>50.000</p> <p>40.000</p> <p>20.000</p> <p>20.000</p> <p>60.000</p> <p>300.000</p> <p>30.000</p> <p>30.000</p> <p>700.000</p>
Des pratiques et techniques d'innovation dans les domaines d'intervention retenus sont développés et vulgarisés.		<ul style="list-style-type: none"> - Identifier de nouvelles innovations prioritaires dans les divers domaines d'intervention retenus - Recruter l'expertise internationale et nationale nécessaire - Organiser et assurer la diffusion des différentes innovations en cours d'application - Evaluer les premiers effets des innovations en cours - Assurer le suivi et l'évaluation de la dissémination des différentes innovations 	<p>Rapports d'identification des nouvelles pratiques et techniques d'innovation</p> <p>Expertise mobilisée</p> <p>Nbre de nouveaux projets d'innovation élaborés et mis en œuvre</p> <p>Production additionnelle de biens et services liée à l'application des innovations</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Consultants Internationaux - Consultants nationaux - Travel - Materials et Goods - Supplies : Publicat Com - Grants - Services Prof (ME,) - Divers : Sémin. /Format <p style="text-align: right;">Sous Total</p>	<p>71200</p> <p>71300</p> <p>71600</p> <p>72300</p> <p>72500</p> <p>72600</p> <p>74100</p> <p>74500</p>	<p>45.000</p> <p>10.000</p> <p>20.000</p> <p>10.000</p> <p>15.000</p> <p>50.000</p> <p>15.000</p> <p>20.000</p> <p>145.000</p>

Résultats attendus	Cible annuelle de résultat	Activités	Indicateur de réalisation	Intrants	Ligne budget	Budget US\$
Des organisations à Base communautaire (Associations et Groupements villageois, ONGs locales, Coopératives, Groupements de femmes, de jeunes, etc.) sont créées et redynamisées.		- Poursuivre les campagnes de sensibilisation sur l'importance du mouvement communautaire pour le développement local	Rapports des campagnes de sensibilisation	- Consultants Internationaux	71200	15.000
		- Susciter et appuyer la création de nouvelles OBC sur la base d'une communauté d'intérêts des différents membres	Nbre de nouvelles OBC renforcées et créées	- Consultants nationaux	71300	10.000
		- Former les membres de ces différentes OBC à la gestion de ces organisations	Programmes et supports de formation	- Travel	71600	10.000
		- Former les OBC à l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des microprojets communautaires, tout en intégrant la lutte contre le VIH /SIDA	Nbre de réseaux territoriaux communautaires mis en place et opérationnels	- Materials et Goods	72300	5.000
		- Identifier et mettre en œuvre des activités contribuant à dynamiser les OBC dans les zones d'intervention retenues	Nbre de nouvelles initiatives mises en œuvre pour dynamiser les OBC et lutter contre le VIH/SIDA	- Supplies : Publicat Com	72500	10.000
		- Mise en place, renforcer de structures associatives, réseaux communautaires dans les différents secteurs	Rapports de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation	- Grants	72600	25.000
		- Assurer le suivi et l'évaluation		- Divers : Sémin. /Format	74500	10.000
		Sous Total		85.000		
La participation des femmes dans le développement communautaire, dans l'identification, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des microprojets est accrue.		- Identifier ses domaines prioritaires d'activités	Nature et nombre de domaines prioritaires d'intervention pour la promotion de la femme et la lutte contre le VIH/SIDA dans les zones retenues	- Consultants Internationaux	71200	10.000
		- Déterminer sa place dans l'économie locale ;	Nbre de nouveaux groupements et initiatives féminins soutenus	- Consultants nationaux	71300	10.000
		- Promouvoir de nouvelles activités visant à accroître la participation de la femme dans l'économie locale	Nature et nombre de nouveaux microprojets spécifiques à la femme et intégrant la lutte contre le VIH/SIDA	- Travel	71600	10.000
		- Elaborer et mettre en œuvre de nouveaux microprojets spécifiques à la femme et visant la lutte contre le VIH/SIDA	Rapports de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation	- Materials et Goods	72300	5.000
		- Assurer le suivi et l'évaluation des activités de promotion de la femme au niveau local.		- Supplies : Publicat Com	72500	10.000
				- Grants	72600	35.000
				- Divers : Sémin. /Format	74500	15.000
		Sous Total		95.000		

Des programmes de communication pour le développement et communautaire sont mis en place et opérationnels	- Renforcer la mobilisation des communautés à la réussite des microprojets de développement local	Programmes et supports de formation	- Consultants Internationaux	71200	10.000
	- Renforcer les formations sur la communication au niveau communautaire et local	Programmes de mobilisation des communautés	- Consultants nationaux	71300	10.000
	- Elaborer de nouveaux programmes de formation sur la communication au niveau communautaire et local	Radios communautaires / rurales fonctionnelles	- Travel	71600	10.000
	- Elaborer et distribuer des supports de communication appropriés	Taux d'écoute des émissions des radios communautaires	- Materials et Goods	72300	5.000
	- Evaluer le fonctionnement des radios rurales /communautaires déjà mises en place pour la sensibilisation, l'information, l'éducation et la formation	Impact des campagnes de mobilisation communautaire	- Supplies : Publicat Com	72500	10.000
		Visibilité du programme aux niveaux local, national et international	- Divers : Sémin. /Format	74500	15.000
			Sous Total		60.000

Résultats attendus	Cible annuelle de résultat	Activités	Indicateur de réalisation	Intrants	Ligne budget	Budget US\$
Le partenariat local et international est développé		- Participer aux grandes rencontres sur la coopération décentralisée	Le niveau d'implication des institutions publiques et privées au programme	- Consultants Internationaux	71200	30.000
		- Organiser des missions d'échanges avec des partenaires internationaux	Nbre de partenaires SNU et bilatéraux impliqués	- Travel	71600	75.000
		- Publier des rapports et des réalisations dans les différents espaces de la coopération décentralisée et des OMD, ART Internationale et Comité Scientifique UNESCO	Nbre de programmes de coopération décentralisée élaborés et mis en oeuvre	- Supplies : Publicat/ Com	72500	20.000
		- Organiser des journées thématiques d'échanges et de valorisation des potentialités socio économiques et aussi culturelles	Nbre de d'organismes communautaires, privés informels structurés par l'action de ART GOLD	- Professional services	74100	20.000
			La visibilité du programme au niveau national et international	- Divers : Sémin/ rencontres	74500	45.000
				Sous Total		190.000
Des ressources financières sont mobilisées pour la mise en œuvre du programme.		- Organiser des rencontres de présentation du Programme ART GOLD Gabon	Nombre de documents de contribution financière à ART GOLD Gabon signés			
		- Participer aux grandes rencontres sur la coopération décentralisée	Nombre de partenaires financiers engagés			
		- Organiser des missions d'échanges avec des partenaires internationaux	Volumes de ressources mobilisées			
		- Publier des rapports de réalisations dans les différents espaces de la coopération décentralisée et des OMD, ART Internationale et Comité Scientifique UNESCO	La qualité des ressources mobilisées (Experts, fonds, donations...)			
		- Organiser des journées thématiques d'échanges et de valorisation des potentialités socio économiques et aussi culturelles				
TOTAL						2.240.000